

Informations Mairie

- Depuis quelque temps, nous sommes désolés et choqués de constater des dégradations au sein du cimetière. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie par des administrés et nous soutenons cette démarche. Ainsi, la petite porte latérale du cimetière est temporairement fermée à clef pour limiter des intrusions malfaisantes. Merci d'alerter la mairie si vous êtes témoin de ces actes et de nous aider à stopper ces agissements inadmissibles dans ce lieu de recueillement.
- Cette année encore, la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée en petit comité. En ce 76^e anniversaire, nous avons rendu hommage aux combattants héroïques, aux victimes de ces terribles années de guerres, à toutes celles et ceux qui ont risqué ou sacrifié leur vie pour que nous recouvrions notre liberté :

« Nous avions 18 ans ou un peu plus

Nous aimions la vie, le bruit et même un peu plus

Nous aimions notre maison, notre village et même un peu plus

Nous aimions nos pères, nos mères et beaucoup plus (...) »

Extrait d'un poème d'André Bechtel - Les Malgré-Nous

Résultat du jeu-découverte du Musée Vivant

- Nous remercions tous les participants au jeu-découverte du Musée Vivant et félicitons chacun pour leurs excellentes réponses :
 - Jody - 10 ans et sa maman Sandrine CROISEAU
 - Léandre NICAUD - 12 ans
 - Dominique BOUE
 - Gyslaine BUTON
 - Josyane CASEZ
 - Cécilia DELANIS

Bravo à vous !

Evènements à venir

- **Triathlon Tours'Nman** : Samedi 19 et dimanche 20 juin 2021
- **Elections départementales et régionales** : Dimanche 20 juin 2021 et dimanche 27 juin 2021 dans la salle du foyer rural pour respecter le protocole sanitaire actuel (merci de penser à votre carte d'identité).



Mairie

1 place Adolphe Langlois

37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr

lignieresdetouraine.fr

Mai 2021 - N° 70



Madame Jeanne BRICHE épouse BEAUPUY fête ses 100 printemps.

Née le 28 mai 1921 à Paris, Jeanne s'est mariée le 29 décembre 1956 à Chambray-lès-Tours avec Monsieur Moïse Kléber BEAUPUY.

Ensemble, le jeune couple a cultivé quelques hectares de vignes et de pommiers mais aussi élevé des vaches et des chèvres dans la ferme de la Perrée-aux-Naux. Tous deux n'ont pas manqué de courage pour faire vivre la petite exploitation et éduquer leurs garçons, Jean-Pierre et François. C'est donc tout naturellement que les adolescents ont aidé leur maman après la disparition de

leur père en 1975 tout en poursuivant leurs études avec application, le premier s'engageant dans l'armée et le second dans une formation de fleuriste.

Depuis sa retraite bien méritée, Jeanne vit toujours dans sa maison, proche de son plus jeune garçon François - agent des services techniques de la commune - de sa petite-fille Sabrina et de son arrière-petit fils Jules. En effet, la famille s'est agrandie et Jeanne a six petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Elle entretient son foyer, prépare ses repas, regarde la télévision et profite d'une vie paisible dans son village, sans oublier sa participation assidue il y a quelques années au Club des Aînés pour partager des moments conviviaux avec ses amis. Chacun apprécie son visage rayonnant... et si ce sourire à la vie était justement le secret d'une belle longévité ?

Quelle émotion pour la Municipalité de pouvoir souhaiter un très bel anniversaire à la doyenne de notre commune et de partager avec elle ce moment si particulier, parce que si cent ans d'une vie ne se résume pas en quelques lignes, on se rappelle les grands évènements historiques et le modernisme qui ont traversé la vie de Jeanne durant tout un siècle.

à Lignières...
Quoi de neuf ?

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Compte-rendu du 19 mars 2021

Présents : 13/15

- La demande d'un agent des services techniques de diminuer son temps de travail actuel de 25/35^{ème} à 22.5/35^{ème} est accordée. Ainsi, le ménage des classes le soir sera effectué par un agent vacataire nouvellement recruté.
- La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoyait la prise de compétence du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) au 27 mars 2017. En 2017, la Communauté de Communes s'y est opposée. Avec un renouvellement municipal et intercommunal en 2020, la prise de compétence est automatique au 1^{er} juillet 2021. Considérant que la mise en œuvre d'un PLUI implique préalablement un travail d'échange et de partage sur un diagnostic et la détermination d'enjeux en matière d'aménagement du territoire, le Conseil Municipal se prononce contre la prise de compétence de plein droit relative au PLUI par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.
- La modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme étant finalisée, différents aménageurs vont être contactés pour construire la zone 1AUh du Haut Vivier. Les services de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Territoriales (ADAC) seront sollicités pour un projet d'ensemble.

Compte-rendu du 22 avril 2021

Présents : 12/15

Ce conseil a été principalement consacré au vote du budget :

- Approbation du compte administratif 2020
- Approbation du compte de gestion 2020 réalisé par le Trésor Public et conforme au compte administratif de la commune.
- Un budget de 2 160 € est voté et réparti entre les associations demandeuses.

- Les taux d'imposition 2021 sont votés et fixés de la façon suivante : taxe d'habitation 13.11 % (+0%), taxe foncière bâtie 18.73 % (+0%) et taxe foncière non bâtie 45.06 % (+0%). Ainsi le Conseil Municipal ne souhaite pas procéder à une augmentation des taux compte-tenu des répercussions économiques de la crise sanitaire actuelle.
- Pour information :
 - La suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80% des contribuables. Pour les 20% restants, la suppression sera progressive sur trois ans à compter de 2021.
 - Ainsi, pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient transférer en 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire.
 - Le taux de la taxe sur les propriétés bâties du département, qui est de 16.48 %, sera ajouté à celui de la commune qui est en 2020 de 18.73 %, soit au total un taux de 35.21 %.
- Le budget primitif 2021 est arrêté à 1 601 481.50 €.
- La parcelle cadastrée AD 257 longeant l'école Jean Moulin est en vente au prix de 42 000 €. La commune se porte donc acquéreur de ce terrain situé en emplacement réservé de la zone UB déjà branché aux réseaux d'eau et d'assainissement. Il permettra d'agrandir la cour de l'école primaire Jean Moulin et l'installation d'équipements sportifs pour les élèves.
- La parcelle cadastrée ZC 183 située à côté de l'aire de camping-car est également en vente au prix de 1 500 €. La commune se porte acquéreur de ce terrain situé en zone Ni4 pour y installer un city stade. À noter que la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre peut apporter une subvention de 50% pour cet équipement.
- Suite à la demande de départ en retraite en fin d'année de l'agent technique des espaces verts, une procédure de recrutement a été mise en place. Le nouvel agent intégrera son poste à compter du 1er juillet 2021.